



Rectorat de l'académie de Créteil

Créteil, le 01 juin 2022

École académique de la formation continue
Ingénierie de formation

Madame Marie-Laure De Bue
Directrice de l'E AFC

Affaire suivie par :
Chrystelle Roucher
Tél : 01 57 02 67 82
Mél : chrystelle.roucher@ac-creteil.fr
Rectorat de Créteil
4, rue Georges-Enesco
94 010 Créteil Cedex
<http://ac-creteil.fr>

À

à Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

s/c

Mesdames et Monsieur les directeurs académiques des
services de l'Education nationale, directeurs des services
départementaux de Seine et Marne, du Val de Marne et
de la Seine Saint-Denis

Inscription à la formation Premiers Secours Civiques - FFo PSC par campagne Collective sur GAIA responsable

Dispositif : 22A0240037
Module : 64826

Date d'ouverture des inscriptions : **03 juin 2022**
Date de fermeture des inscriptions : **17 septembre 2022**

Les formations de formateurs en prévention et secours civiques sont affichées au plan académique de formation pour développer la formation à la prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) et la sensibilisation aux gestes qui sauvent (GQS) conformément à la circulaire du 24 Août 2016. Aussi je vous remercie d'inscrire via GAIA responsable, les personnels souhaitant une formation sur ce sujet en lien avec votre projet d'établissement. Ils transmettront l'ensemble des pièces nécessaires à l'adresse mentionnée à la fin de ce courrier.

Public concerné :

- enseignants ;
- conseillers principaux d'éducation ;
- personnels infirmiers ;
- ou tout autre personnel de l'Education nationale.

Organisation :

6 sessions de 18 candidats (deux par département).

Contenu :

9 jours de formation initiale de formateurs aux premiers secours conformément aux référentiels nationaux.





Conditions d'inscription :

- de préférence, être titulaire du certificat PSC1 ou équivalent (PSE1, PSE2, SST) ;
- s'engager dans la formation des élèves et des adultes dans le cadre du projet d'établissement ;
- avoir l'accord du chef d'établissement.

Objectifs de la formation :

- être capable d'organiser une session de formation PSC1 ou GQS ;
- réaliser, commenter et justifier les gestes et conduites à tenir lors d'une formation PSC1 ou GQS ;
- mettre en œuvre les techniques pédagogiques adaptées pour animer les séquences de formation ;
- réaliser une évaluation formative des participants.

Organisation :

Formation sur 9 vendredis, de 08H30 à 17h00 ;

Présence obligatoire à toutes les journées de formation

Pièces nécessaires à la candidature :

- une photocopie de sa carte d'identité recto verso ou passeport (en cours de validité jusqu'à la fin de l'année scolaire) ;
- une photocopie de son pré-requis (PSC1 ou SST) ;
- le projet en matière de secourisme de l'établissement d'une page maximum qui doit être visé par le chef d'établissement. Ce projet doit préciser les modalités d'intervention (classe concernés, ateliers ou école ouverte, accompagnement éducatif...).

Les dossiers de candidature devront **obligatoirement** être envoyés sous **format numérique** à Madame Cécile Desobeau Coordinatrice Académique du Dossier Secourisme (CADS) à l'adresse suivante :

pscgqs@ac-creteil.fr

ou, sous format papier à l'adresse suivante : Rectorat de Créteil
4, rue Georges Enesco
Service infirmier
À l'attention de Madame Cécile Desobeau (CADS)
94010 Créteil

Directrice de l'E AFC

Marie-Laure De Bue

